

DÉCLARATION D'ABATTAGE

FRÊNE

Règlement N° 398-2025 relatif à la lutte contre l'agrile du frêne et établissant un programme d'aide financière pour l'abattage



Localisation des travaux	
Adresse où est situé le ou les frênes (numéro, rue, appartement)	
Code postal	

Identité du propriétaire du lot		
Nom (lettres moulées)		
Adresse du domicile du propriétaire (numéro, rue, appartement)		
Ville	Province	Code postal
Téléphone	Autre téléphone	Courriel

Identité du demandeur (si différent du propriétaire)		
*Si vous faites les démarches pour le propriétaire, il doit signer le formulaire de procuration à cet effet.		
Nom (lettres moulées)		
Adresse du domicile du demandeur (numéro, rue, appartement)		
Ville	Province	Code postal
Téléphone	Autre téléphone	Courriel

Description du ou des frênes à abattre	
Nombre :	
Emplacement sur le terrain :	
<input type="checkbox"/> Cour avant	<input type="checkbox"/> Cour arrière
<input type="checkbox"/> Cour latérale gauche	<input type="checkbox"/> Cour latérale droite

Obligations du requérant
Par la présente, je m'engage à respecter les conditions suivantes :
<input type="checkbox"/> Procéder à l'essouchage, soit le retrait du tronc dépassant le niveau du sol.
<input type="checkbox"/> Remplacer le frêne abattu dans les 12 mois par un arbre d'une autre espèce conforme à la réglementation.
<input type="checkbox"/> M'assurer que l'arbre de remplacement ait un diamètre minimal de 5 cm mesuré à 1,3 m du sol (DHP) et une hauteur d'au moins 1,5 m.

Admissibilité au programme d'aide financière
IMPORTANT : Pour être admissible au programme d'aide financière, l'arbre doit faire l'objet d'une inspection avant l'abattage . Cette inspection sera réalisée par un représentant du Service de l'urbanisme, afin de vérifier si l'arbre répond aux critères du programme.

Signature	
Je, soussigné(e), certifie que les renseignements inscrits dans cette déclaration sont à tous les égards vrais, exacts et complets. Je m'engage à aviser le Service de l'urbanisme de toutes modifications aux renseignements inscrits dans cette déclaration.	
Signature	Date

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE

FRÈNE

Règlement N° 398-2025 relatif à la lutte contre l'agrile du frêne et établissant un programme d'aide financière pour l'abattage



Programme d'aide financière pour l'abattage des frênes

Conditions d'admissibilité

- Le frêne est situé sur un terrain sur lequel s'exerce un usage exclusivement résidentiel dont le bâtiment principal comporte au plus trois logements; ou
- Le frêne est situé sur un terrain détenu en copropriété divisée où au plus trois parties privatives sont utilisées à des fins d'habitation;
- Le tronc de chaque frêne abattu présente un DHP minimum de 20 cm ou, dans le cas d'un frêne à troncs multiples, le total des DHP des troncs de chaque frêne abattu est d'au moins 20 centimètres.

Description du ou des frênes à abattre

Frêne	Diamètre (cm)	Emplacement			
		<input type="checkbox"/> Cour avant	<input type="checkbox"/> Cour arrière	<input type="checkbox"/> Cour latérale gauche	<input type="checkbox"/> Cour latérale droite
1		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Plus de 5 frênes				

Obligations du requérant

- Par la présente, je m'engage à respecter les conditions suivantes :
- Identifier clairement les arbres à abattre avec une corde ou un ruban, avant l'inspection préalable;
 - Communiquer avec le service de l'urbanisme afin de faire inspecter l'arbre à abattre (vérification d'admissibilité)
 - Confier l'abattage par une entreprise de services arboricoles;
 - Transmettre la facture et la preuve de paiement au Service de l'urbanisme après les travaux d'abattage.

Signature

Je, soussigné(e), certifie que les renseignements inscrits dans cette déclaration sont à tous les égards vrais, exacts et complets. Je m'engage à aviser le Service de l'urbanisme de toutes modifications aux renseignements inscrits dans cette déclaration.

Signature	Date
-----------	------

À l'usage du Service de l'urbanisme

No de lot	Admissibilité à l'aide financière <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Date
Inspection préalable par	Date	

Documents et informations à fournir avec votre demande d'aide financière

- o La déclaration d'abattage dûment complétée et signée par l'autorité compétente
- o La date à laquelle les travaux d'abattage ont été effectués;
- o Le nombre de frênes abattus;
- o Le DHP de chaque frêne abattu ou, dans le cas d'un frêne à troncs multiples, le total des diamètres (DHP) des troncs de chaque frêne abattu;
- o Le coût des travaux d'abattage;
- o Une copie de la facture des travaux d'abattage ainsi que la preuve de paiement.